

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

les bons
réflexes!

www.lesbonsreflexes.com



*Campagne d'information régionale 2023 sur les risques
industriels majeurs en Auvergne-Rhône-Alpes*

Groupe de travail COMMUNICATION

3^{ème} réunion – 19 juin 2023 – Visioconférence Teams



ACCUEIL & TOUR DE TABLE

Secrétariat de la campagne :

Corinne THIEVENT

SPPPY

Fabien POURPRIX

APORA



Ordre du jour

- 1- Point d'avancement de la campagne Les bons réflexes (travaux en cours, planning prévu)
- 2- Présentation par Magazine et Fils de la vidéo consignes et de notre stratégie (et actions associées) sur les réseaux sociaux
- 3- Point sur les actions prévues (sur la base du tableau de recensement) et perspectives
- 4- Prochaines échéances



1 – Point d’avancement de la campagne Les bons réflexes

Corinne THIEVENT

SPPPY

Fabien POURPRIX

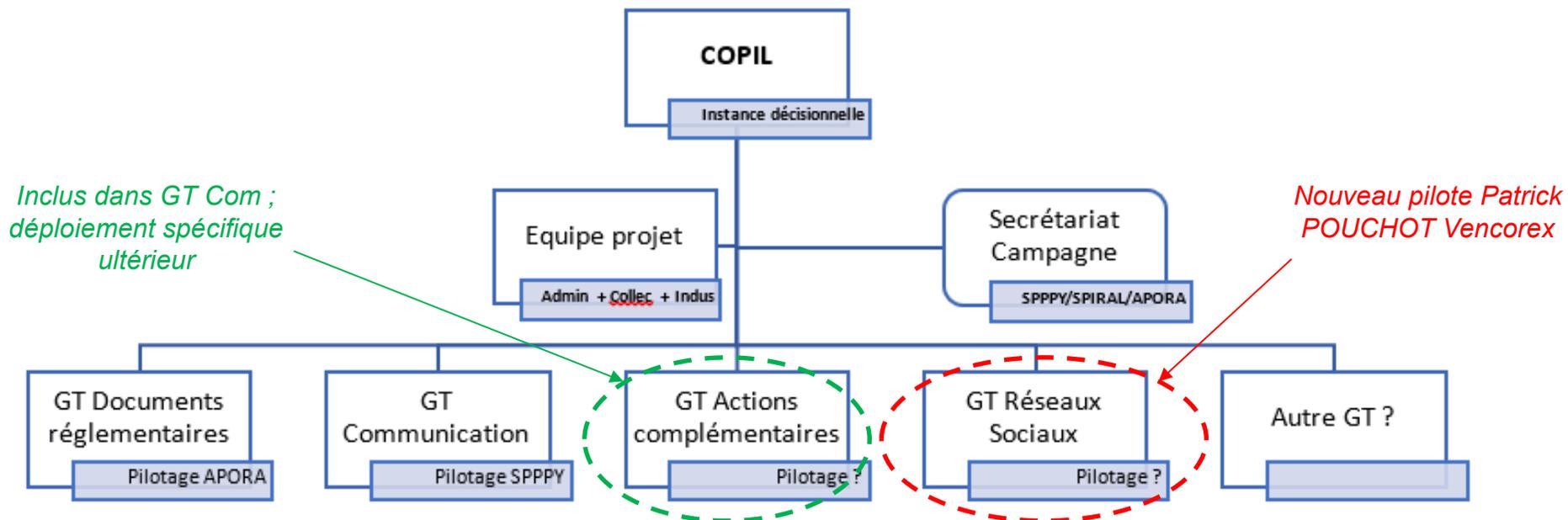
APORA



1 – Point sur les travaux en cours

Rappels

- Organigramme « organisation » campagne LBR 2023





Les travaux en cours

1 – La nouvelle brochure Les bons réflexes

- Visuel de la BD retenu et décliné sur tous les supports
- Pages communes validées (y compris par la préfète)
- Fiches établissement en cours de relectures et validation finale (QR code)
- Cartographie des 16 bassins en cours
- Chemin de fer brochures en cours de montage

OBJECTIF finalisation et BAT : fin juin 2023



Les travaux en cours



10 établissements concernés dans votre zone

Suez RR IWS - Le-Pont-de-Claix
Vencorex
Institut Laue Langevin
Arkema - Jarrig
Framatome - Jarrig

Sobegal
Stepan Europe
ST Microelectronics
Titanobel
Umicore Specialty Powders
France



Toutes les informations
sont à retrouver sur le site
lesbonsreflexes.com



Il existe plus de 120 établissements industriels dits "à risques majeurs" en Auvergne-Rhône-Alpes. Dont certains près de chez vous. Engendrés par une production industrielle dont notre société a besoin, ces risques font l'objet de mesures drastiques pour éviter qu'un accident ne survienne. Mais le risque zéro n'existe pas...
Alors, lisez cette brochure et soyez prêts !



Le mot de la Préfète

Vous informer et vous protéger

"Vous habitez ou travaillez dans une zone à risques industriels majeurs. Notre devoir est de vous protéger, mais aussi de vous informer. Cette brochure (et ses compléments accessibles par QR code sur le site internet Les bons réflexes) vous présente les risques auxquels vous pouvez être exposés et la conduite à tenir en cas d'alerte. N'en négligez pas la lecture, il en va de votre sécurité et de celle de vos proches, car le risque nul n'existe pas. Si un accident survient, vous devez être prêts à agir en respectant les consignes de sécurité. Celles-ci sont simples à appliquer et capitales pour la protection de tous."

Fabienne Buccio, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Pourquoi cette campagne ?

L'information sur les risques industriels majeurs est une obligation réglementaire. Tous les 5 ans, les industriels sont tenus de sensibiliser les riverains à l'existence des risques, à leurs conséquences potentielles et aux bons réflexes à adopter en cas d'accident.

Quelles sont les activités industrielles concernées ?

Il s'agit notamment d'établissements classés « Seveso », d'installations nucléaires de base (INB), de stockages souterrains ou d'infrastructures de transport de matières dangereuses et de certains laboratoires. Ils font l'objet d'un Plan particulier d'intervention (PPI) qui définit l'organisation des secours et les moyens d'intervention en cas d'accident.

Quels sont les types de risques ?

Selon la nature des produits impliqués, un accident peut entraîner un incendie, une explosion ou une émission de substances toxiques ou radioactives.

Pourquoi recevez-vous cette brochure ?

Votre commune de résidence est touchée par le périmètre PPI d'un ou plusieurs établissements à risques.



Les travaux en cours



OUI	<p>ABRITEZ-VOUS DANS LE BÂTIMENT LE PLUS PROCHE.</p> <p>Fermez portes, fenêtres et volets.</p>	<p>RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES.</p> <p>Écoutez la radio ou connectez-vous aux réseaux sociaux de votre préfecture.</p>
NON	<p>N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE.</p> <p>Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.</p>	<p>ÉVITEZ DE TÉLEPHONER</p> <p>Vous laissez ainsi les réseaux disponibles pour les secours.</p>



En cas de survenue d'un accident dans votre zone géographique, vous serez prévenu par une notification sur votre téléphone mobile (dispositif FR-Alert) et, dans la plupart des cas, par la sirène d'alerte. Ne paniquez pas, l'essentiel à savoir se trouve dans cette brochure.



Il s'agit là des principaux moyens d'alerte, communs à tout le territoire. Pour savoir ce qui est prévu en complément dans votre zone d'habitation, contactez votre mairie !

FR-Alert, comment ça marche ?

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations, déclenché lors d'un accident industriel majeur, d'une catastrophe naturelle, d'un attentat... Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. En cas d'accident, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Et la sirène, elle ressemble à quoi ?

De nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques. Elle est testée en version courte le 1^{er} mercredi de chaque mois à 12h par les sites équipés. Pour l'écouter, rendez-vous sur le site internet des Bons réflexes.



EN SAVOIR +

Pour connaître les mesures spécifiques prises par les établissements proches de chez vous : www.lesbonsreflexes.com

Pour connaître l'ensemble des risques de votre territoire : www.georisques.gouv.fr

Pour suivre l'actualité des contrôles des installations nucléaires de base et en savoir plus sur la distribution d'iode : www.asn.fr (rubrique L'ASN informe puis Situations d'urgence)



Les travaux en cours

- 1 Réduction des risques à la source**
Les industriels réalisent des études de dangers pour recenser l'ensemble des risques et mettre en place les mesures permettant de les maîtriser. Ces études sont instruites par l'État, qui réalise des inspections au moins une fois par an et peut demander des mesures de sécurité complémentaires.
- 2 Maîtrise de l'urbanisation**
L'État et les collectivités organisent l'aménagement du territoire pour faire cohabiter au mieux activités industrielles et populations, et limiter les conséquences d'un éventuel accident.
- 3 Préparation aux situations d'urgence**
Les industriels et les pouvoirs publics élaborent des plans de secours, déclenchables en cas d'accident par les sites ou par la Préfecture selon l'étendue du sinistre. Ces plans sont régulièrement testés lors d'exercices.
- 4 L'information du public**
Une population informée des risques encourus et des bons réflexes à adopter en cas d'accident, c'est une population mieux protégée et qui facilitera les secours. C'est l'objet de cette campagne !

Tout sur le site internet lesbonsreflexes.com

À tout moment, retrouvez les informations utiles sur les risques industriels dans votre région et la conduite à tenir en cas d'alerte.

- La liste des établissements concernés, filtrable par localité
- Une page détaillée pour chacun
- Les différents types de risque existants
- Les moyens d'alerte et les consignes à appliquer
- Des conseils pour bien se préparer
- Des actualités sur les risques
- Les mesures prises pour les réduire

MARSHREFLEX



Les travaux en cours

Les sites industriels de votre secteur.

BASSIN «ALLIER»

Les entreprises et communes concernées.

Entreprises	Commune d'implantation	Principaux dangers	Population d'information	Page
1 ADISSO	Commeny	☠ ☠ ☠	2000	12
2 LABARDE	Cusset	☠ ☠ ☠	530	13

Entreprises	Commune d'implantation	Principaux dangers	Population d'information	Page
3 ALLIEN	Moulins	☠ ☠ ☠	800	14
4 BRATEIL	Commeny	☠ ☠ ☠	230	14

8

9

Les sites industriels de votre secteur.

BUTAGAZ/PROPAGAZ ANNEYRON

Parc d'Affaires de la Vallée de l'Osne
23 rue Marcel Mériaux
63870 Chassenay - Tél. 04 78 24 70 70
butagaz@internatag.com

Activité : La gare de triage de Sibilly sert de plateforme à la distribution des chantiers de triage de l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 23 septembre 1988 modifié le 8 août 2014 réglemente les activités du site. (Schéma de dangers mis à jour par téléchargement, le dernier datant de 2018).

Population de la zone à risques (PPR) : 2 000 m

Les risques et leurs effets : Perte majeure d'un produit toxique au niveau d'une habitation en cas d'un équipement de transporteur produit butagaz.

MSSA

111 rue de la Vallée - Parcelière
73800 Saint-Marcel - Tél. 04 78 24 70 70
mssasocier@parislaespeciaux.fr

Activité : La gare de triage de Sibilly sert de plateforme à la distribution des chantiers de triage de l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 23 septembre 1988 modifié le 8 août 2014 réglemente les activités du site. (Schéma de dangers mis à jour par téléchargement, le dernier datant de 2018).

Population de la zone à risques (PPR) : 2 000 m

Les risques et leurs effets : Perte majeure d'un produit toxique au niveau d'une habitation en cas d'un équipement de transporteur produit butagaz.

À NOTER DANS CE BASSIN...
LE LABORATOIRE P4 INSERM JEAN MÉRIEUX, situé à Lyon 7^e, est un laboratoire de niveau de sécurité biologique maximal dédié à l'étude des agents pathogènes du groupe de risque 4. Organisé en grande infrastructure de recherche, il abrite des activités de développement d'outils de diagnostic et de stratégies prophylactiques et thérapeutiques pour lutter contre les maladies infectieuses.

10

11



Les travaux en cours

L'affichette

Risques industriels majeurs

Les bons réflexes
en cas d'accident

FR-Alert
En savoir +

Ecoutez la sirène

En cas d'alerte, par FR-Alert* ou par la sirène**...

OUI

ABRITEZ-VOUS
DANS LE BÂTIMENT
LE PLUS PROCHE.

Fermez portes,
fenêtres et volets.

OUI

RESTEZ
À L'ÉCOUTE
DES CONSIGNES.

Écoutez la radio ou
connectez-vous aux
réseaux sociaux de
votre préfecture.

NON

N'ALLEZ PAS
CHERCHER
VOS ENFANTS
À L'ÉCOLE.

Ils sont pris en charge par
les équipes pédagogiques.

NON

ÉVITEZ DE
TÉLEPHONER

Vous laissez ainsi les
réseaux disponibles
pour les secours.

*Par FR-Alert: en cas d'accident, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.
**Par la sirène: de nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques.



RISQUES
INDUSTRIELS
MAJEURS

Les bons
réflexes!

Autres avancées

Le Site internet

- Choix d'aller vers une conception « mobile first »
- Travaux et mises à jour en cours

Les prochains temps forts

COFIL le 29 juin 9h30 en visioconférence

BAT brochures juillet 2023

Conférence de presse de lancement le 4 octobre 2023

En parallèle :

Appel de fonds industriels

Nombreux échanges cartographie bassins

Validation commande impression Magazine

Echanges avec la poste pour la distribution



2 – Présentation de la vidéo consignes et de la stratégie (et actions associées) sur les réseaux sociaux

Frédéric GUEDJ et Sylvia GRANDGIRARD Magazine et Fils



3 – Point sur les actions prévues/en construction

Corinne THIEVENT

SPPPY

Et les différents pilotes des actions



Les actions de communication au lancement de la campagne

- Refonte en cours du site internet
- Nouvelle vidéo consignes en cours de montage
- Actions réseaux sociaux
- Conférence de presse de lancement le 4 octobre 2023 Préfète de région
- Village forum Risk Indus Pont de Claix du 5 au 7 octobre 2023
- Journée technique avec l'IRMa sur la métropole de Lyon à l'automne 2023 à confirmer



Création d'un village forum sur le risque industriel

- Avec IFFORME, ville de Pont de Claix, IRMa, SPPPY, GAM (sur la base des expériences PLOUF et Alerte à Pont de Claix)
- Un village forum sur le risque industriel pour les scolaires et le grand public avec des activités ludo-pédagogiques et une rencontre avec les acteurs de la sécurité civile
- A Pont de Claix du 5 au 7 octobre 2023
- Budget en cours de bouclage (réunion le 20 juin à Pont de Claix en présentiel)



Les actions à construire et/ou à programmer

Parole donnée aux pilotes (tableau support)

- > IRMa (Matinales, Bus Info Risques, POMSE, exercices gestion de crise pour les collectivités...) et lien avec le Résilience Tour
- > Résiliances
- > Audrey Borelly (contes philosophiques et street art)



Autres actions identifiées

- Les pièces de théâtre (Oui mais si ça arrivait / 16431 Souvenirs d'avenir : pour les plus grands / Accord Mineur pour risque majeur)
- Contact
- Actions scolaires ?
- Autres ?



Validation des actions 2023 et projets 2024/2027

- Echanges et Tour de table



Prochaines échéances

Réunion équipe projet – GT restreint

21 juin 2023 à 14h00 – Visio-conférence

COFIL n° 2

29 Juin 2023 à 9h00 - Visio conférence

Webinaires communes : 4 et 7 juillet 2023 11 h

GT Communication n° 4

Septembre 2023 – Visio-conférence : *date à définir*



Merci de votre attention